

Finances : les maires grognent, le préfet cajole mais recadre

Les maires de Haute-Savoie ont fait parler le nombre lundi 15 à Bonneville pour protester contre le désengagement financier de l'Etat. Le préfet, compréhensif mais ferme, s'est voulu « sans complaisance ni complicité » face à cette fronde bien élevée.

Des murmures, un ou deux sifflets, des remous et beaucoup de petits drapeaux. La colère s'est voulue visible, mais polie : avec une semaine pour remplir les 550 chaises de l'Agora de Bonneville et faire sentir la grogne venue des élus d'en bas, l'association des maires de France en Haute-Savoie présidée par Martial Saddier a marqué le coup, lundi 15 juin. Au menu de la grogne, une motion nationale votée à l'unanimité dénonçant les baisses de dotations de l'Etat qui, conjuguées aux ponctions grandissantes du fonds de Périsécurité (FPIC, ndlr), imposent un effet désastreux et parfois inéquitable aux collectivités locales.

Huit élus des quatre arrondissements du département ont pris la parole. Eric Fournier pour Chamonix pointait que le fameux FPIC prélevait trois millions à la commune sur un budget de 20% de quoi forcer à trouver « 20 % d'économie sur un an. Nous sommes le deuxième contributeur du départe-



Les maires se sont rassemblés pour faire part de leurs angousses à un représentant de l'Etat qui a joué cartes sur table.

c'est en Haute-Savoie».

DAVID GOSSANT

L'association des maires ruraux sera reçue très prochainement par Marylise Lebranchu, parmi lesquels cinq maires de Haute-Savoie sur une délégation de 110. Un rassemblement suivra le 24 juin devant l'Assemblée.

ferts sont cependant positifs de 93 millions. Mais à partir de 2015, «oui, il y a une rupture». Mais, tout en cajolant les élus irrités, le préfet passe le message: «Difficile oui, insurmontable non. Le département est bien géré par ses élus, s'il y a un endroit où cela peut être surmonté,

qui entre 2010 et 2014, les trans-

lieurs». Rumeurs dans le public, plus forte lorsque le représentant de l'Etat glisse que ces fonds, «les communales qui en bénéficient ne le touchent pas!». «Oui mais en passant le message: «Difficile oui, insurmontable non. Le département est bien géré par ses élus, s'il y a un endroit où cela peut être surmonté,

qui entre 2010 et 2014, les trans-

pour la collectivité, c'est mission impossible». Le préfet Leclerc connaît que oui, «les communes les plus touchées sont celles aussi qui ne sont pas touchées par le rayonnement de Genève. Il faut résoudre collectivement ce problème pour qu'elles

touchent une part des fonds frontaliers.